

Document

La Commission européenne propose un renforcement de la "gouvernance économique" de l'UE. (13.05)

Reuters et AP – 12.05

La Commission européenne a proposé mercredi un renforcement de la "gouvernance économique" de l'Union européenne, après les "crises récentes et les risques pour la stabilité de la zone euro".

Ces crises ont illustré de façon "saisissante l'interdépendance et exposé la vulnérabilité des Etats membres, en particulier au sein de la zone euro", selon un communiqué de la Commission. Elle propose de "renforcer le fonctionnement du Pacte de croissance et de stabilité".

Selon le commissaire européen aux Affaires monétaires Olli Rehn, "la coordination des politiques fiscales doit être conduite à l'avance, afin que les budgets nationaux" et notamment la dette "soient en accord avec la dimension européenne, qu'ils ne mettent pas en danger la stabilité des autres Etats membres".

"Ce que nous suggérons, c'est une évaluation des projets de budget (avant leur examen au Parlement) pour voir si c'est cohérent avec ce qui se passe ailleurs en Europe parce que les mesures nationales ont un effet sur les autres", a expliqué le président de la Commission, José Manuel Barroso.

"On ne peut pas avoir d'union monétaire sans union économique, c'est le prérequis absolu pour avoir une union monétaire", a-t-il insisté. "Si les pays ne veulent pas cela, alors mieux vaut carrément oublier l'union monétaire."

La crise récente et le risque de stabilité pour la zone euro a mis cruellement en lumière l'interdépendance et a exposé la vulnérabilité des Etats membres, en particulier au sein de la zone euro", estime l'exécutif communautaire dans un communiqué.

"Le temps est maintenant venu de tirer des leçons de grande ampleur concernant la manière dont les politiques économiques sont mises en place. La Commission propose par conséquent de renforcer de manière décisive la gouvernance économique dans l'Union européenne", est-il encore écrit.

Mais, comme l'a ensuite souligné le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, "les pouvoirs des parlements restent intouchables".

"La décision (sur les budgets) sera toujours du ressort des parlements nationaux mais nous trouvons important que lorsqu'un parlement prend une décision sur son budget, il connaisse le cadre budgétaire de son pays dans une dimension européenne", a-t-il dit, faisant valoir que l'Union monétaire devait désormais s'accompagner d'une Union économique.

Les réactions des gouvernements français et allemand.

Avant même que la proposition de la Commission soit connue en détail, la France avait fait savoir par la voie du porte-parole du gouvernement, Luc Chatel, qu'elle était réservée sur un mécanisme trop intrusif.

"C'est le Parlement qui vote le budget de la nation, ce n'est pas la Commission européenne qui vote le budget de la nation française", a-t-il déclaré, tout en concédant qu'il était "sûrement nécessaire" de débattre de ces questions en amont.

La ministre des Finances, Christine Lagarde, a ensuite précisé lors des questions au gouvernement qu'il s'agirait "simplement d'avoir une indication concernant les directions adoptées et les soldes".

Elle *"n'est pas totalement opposée"* à ce mécanisme, a déclaré le rapporteur de la commission des Finances du Sénat, Philippe Marini.

"Mieux vaut prévenir que guérir", a-t-il expliqué sur Radio Classique tout en faisant entendre ses réticences personnelles.

"Faut-il pour prévenir être forcé de le faire à leur façon par les bureaucrates? Je crois que ce pays comme les autres devrait être suffisamment lucide pour faire ses propres choix, ses propres arbitrages sans y être forcé par des gens venus d'ailleurs et qui peuvent exprimer d'autres intérêts que les nôtres", a-t-il estimé.

Le rapporteur de la commission des Finances du Sénat, Philippe Marini, a vu dans les propositions d'Olli Rehn une avancée de l'Europe fédérale, *"ce qui n'est pas tellement ma tasse de thé"*.

Devant les députés, la ministre de l'Economie a précisé avoir appelé le commissaire européen aux Affaires économiques, Olli Rehn, afin de *"savoir quelle était la nature exacte de sa proposition"*.

"Il pense bien sûr à un avis et il n'est pas question dans son esprit d'examiner toutes les grandes lignes du budget de chacun des Etats mais simplement d'avoir une indication concernant les directions adoptées et les soldes", a-t-elle expliqué lors des questions au gouvernement.

"Nous avons considéré qu'il était utile de croiser les documents et notamment pour le Parlement d'examiner les pactes de stabilité soumis par les Etats", a-t-elle ajouté.

Pour le secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, Pierre Lellouche, la supervision budgétaire de la Commission est *"incontournable"*. Cela va *"entraîner un vrai débat (et) pas seulement en France"*, reconnaît-il dans *Le Parisien*.

"La contrepartie (du plan européen) c'est que la discipline de chacun devient le problème de tous: on aura le droit de surveiller les comptes de l'autre", explique-t-il.

"Jusqu'à présent, les parlements se bornaient à respecter ou pas la règle des 3% de déficit. Quand on dépassait, on recevait une protestation de la Commission. On ira cette fois bien au-delà mais c'est une contrepartie incontournable de la garantie mutuelle que s'apportent désormais les Etats qui partagent l'euro", ajoute Pierre Lellouche.

"Avoir vis-à-vis des autorités européennes un débat en amont pour fixer les objectifs communs, c'est sûrement nécessaire", a fait valoir Luc Chatel lors du compte rendu du conseil des ministres.

Aujourd'hui, *"il y a naturellement des échanges entre le ministre des Finances, le ministre du Budget avec la Commission avant l'élaboration, et dans le cadre du budget annuel et dans le cadre du budget pluriannuel"*, a-t-il rappelé.

Mais, a-t-il souligné, *"c'est le Parlement qui vote le budget de la nation, ce n'est pas la Commission européenne qui vote le budget de la nation française"*.

A l'instar du président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, Luc Chatel a jugé *"très important"* de ne pas déposséder les parlements nationaux de leurs prérogatives en matière de décisions budgétaires.

Le président du Sénat français, Gérard Larcher, s'est insurgé un contrôle du budget, ce dernier relevant de *"la souveraineté nationale"*. *"Je ne suis pas inquiet car la Constitution donne au parlement la responsabilité d'approuver ou non le budget proposé par l'exécutif"*, a-t-il déclaré sur Public Sénat, selon le transcript de la chaîne. Cependant, M. Larcher s'est dit favorable *"à une autorité européenne indépendante qui puisse se pencher sur les comptes publics"*, dans le cadre de *"procédures d'alerte"*.

La chancelière allemande, Angela Merkel, qui avait dû se résoudre ce week-end à entériner la création d'un mécanisme de solidarité communautaire et non bilatéral, s'est félicitée des propositions qui, a-t-elle dit, vont dans la bonne direction.

Elle a par ailleurs insisté sur la nécessité de réformer le traité européens et d'appliquer plus durement le pacte de stabilité et de croissance.

Son vice-chancelier et partenaire de coalition, Guido Westerwelle, a abondé en ce sens mais il a surtout relevé que l'UE ne devait pas se transformer en un système de transferts aux dépens de l'Allemagne.

La réaction du président de la Banque centrale européenne (BCE) Jean-Claude Trichet

"Les propositions qui sont faites en ce moment, qui vont être étudiées par la Commission, (sont) d'une importance décisive", a jugé Jean-Claude Trichet sur Europe 1.

"Nous avons besoin de renforcer la surveillance des politiques menées par les uns et les autres sur le plan budgétaire", a-t-il souligné. *"Sur le plan des coûts en général et des réformes structurelles, c'est capital"*, a insisté le président de la BCE.

Commentaire.

1- Ils veulent profiter de l'occasion pour renforcer le contrôle de l'Union européenne sur les différents Etats.

2- Ils se trouvent confrontés aux parlements nationaux qui sont les derniers bastions de la souveraineté des Etats.

Au passage, voilà un nouvel exemple qui illustre bien que l'argumentation du PT, puis du POI, qui consistait à mettre en scène la subordination totale des Etats à l'UE, reposait en fait sur une analyse qui ne correspondait pas à la réalité. A les entendre les Etats ne disposaient plus d'aucun pouvoir face à l'UE, vous avez sous les yeux la preuve du contraire.

3- Il ne leur reste plus qu'à résoudre cette contradiction et déposséder les parlements nationaux de ce pouvoir pour achever leur entreprise, et les différents Etats auront disparu au profit des Etats-Unis capitalistes d'Europe attelés aux Etats-Unis capitalistes d'Amérique.

Cette contradiction est un facteur de plus de crise politique dans chaque Etat et un facteur de crise à l'intérieur de tous les partis représentant officiellement les intérêts du capital, à commencer par l'UMP, le Nouveau Centre et le MoDem en France, le PS, partisan farouche de l'UE connaîtra le même sort.

Les disparités ou inégalités économiques (et fiscales) et sociales qui existent entre les différents pays de la zone euro ou leurs particularités (historiques) rendent impossibles l'existence d'un gouvernement économique (et politique) européen, ce qui ne signifie pas qu'ils n'y parviendront pas un jour, un jour indéterminé et sans doute lointain, si le prolétariat leur en laissait le temps.

D'ici là beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts, car ils ont un autre problème à régler en amont ou plutôt deux. Cette perspective ne pourra pas se réaliser tant que l'ensemble des pays de l'Union européenne n'auront pas adopté l'euro, or la Grande-Bretagne y est toujours farouchement opposée, le nouveau Premier ministre J. Cameron est qualifié d'euroceptique, de plus ils sont engagés dans la Fed et ils n'ont pas intérêt à troquer le dollar pour l'euro, quant aux pays d'Europe centrale, ils sont loin de réunir les conditions pour pouvoir adhérer à l'euro. Et si la Turquie rejoignait l'UE, les choses se compliqueraient davantage encore.